

2 280 000 \$ pour l'enseignement de la médecine au CSSS de Chicoutimi

Saguenay, le 14 juin 2011 – Le CSSS de Chicoutimi se réjouit de l'annonce faite par le ministre de la Santé et des Services sociaux de rehausser les locaux dédiés à l'enseignement grâce à un investissement de 2 280 000 \$. Les deux projets ciblés par le ministre viennent répondre à un urgent besoin d'espace en lien direct avec les derniers développements de la mission universitaire régionale.

En premier lieu, au niveau de programme de formation médicale offert à Saguenay dans le cadre d'une collaboration entre l'Université de Sherbrooke, l'Université du Québec à Chicoutimi et le CSSS de Chicoutimi, un investissement de 1 000 000 \$ permettra l'agrandissement du centre de formation clinique localisé à l'Hôpital de Chicoutimi. On sait que depuis septembre 2010, les admissions à Saguenay sont passées de 24 à 32 étudiants, ce qui amènera graduellement à 128 le nombre d'étudiants inscrits en phase prédoctorale au campus Saguenay. Considérant que tout au long de cette formation, l'apprentissage des aspects cliniques se fait à l'Hôpital de Chicoutimi, il était essentiel d'ajuster les infrastructures prévues à l'origine pour des cohortes plus petites. Par la même occasion, les activités reliées à la gestion de l'enseignement dans l'hôpital pourront être regroupées et rendues plus accessibles et plus fonctionnelles.

Un second projet prévoit l'aménagement d'une clinique ambulatoire polyvalente d'enseignement à proximité des cliniques externes actuelles et qui comportera 10 salles de consultation. Celle-ci permettra de mieux répondre à la nécessité d'augmenter l'exposition des externes et des résidents en médecine à une pratique auprès des clientèles ambulatoires. Pour préparer le médecin en formation à la réalité clinique, on doit s'assurer qu'il rencontre une grande diversité de problématiques de santé tant en pratique hospitalière qu'en pratique ambulatoire. En fait, les données varient par spécialité médicale, mais c'est environ 50 % des apprentissages qui doivent se faire en contexte ambulatoire. On comprendra aisément qu'avec plus de 575 stages de durée variable par des externes et des résidents en médecine au cours de la seule année 2010-2011, l'Hôpital de Chicoutimi rencontrait des difficultés énormes à offrir des conditions appropriées aux exigences de la formation médicale.

La clinique ambulatoire polyvalente d'enseignement permettra non seulement d'offrir des conditions plus propices à l'apprentissage, mais elle facilitera la pratique des cliniciens et des cliniciennes qui doivent composer avec des infrastructures qui n'ont pas été conçues à l'origine pour un tel achalandage. Une telle clinique ambulatoire rendra possible la mise en place de stages d'une durée plus longue dans plusieurs spécialités médicales.

COMMUNIQUE

« Les investissements annoncés sont un signe tangible de l'appréciation du ministre de la Santé et des Services sociaux à l'engagement remarquable des équipes du CSSS de Chicoutimi dans l'enseignement. Ils viennent renforcer l'enracinement d'une vocation universitaire porteuse et stimulante dans notre région, » a expliqué le Dr Mauril Gaudreault, doyen associé à la Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke et directeur de l'enseignement universitaire au CSSS de Chicoutimi.

« Le CSSS de Chicoutimi est un partenaire important de la Faculté de médecine et des sciences de la santé, commente le doyen, le professeur Pierre Cossette. Les investissements annoncés permettront de poursuivre le déploiement de nos programmes et, ainsi, de compléter et d'adapter des infrastructures à l'accueil des étudiants au doctorat en médecine et de développer des stages de qualité pour les médecins résidents de nos programmes spécialisés ».

Le Dr Richard Lemieux, directeur général du CSSS de Chicoutimi, a quant à lui souligné qu'il s'agissait « d'une étape significative dans le développement de la mission de centre affilié universitaire régional confiée à l'établissement. » Il s'est dit « particulièrement heureux de voir les équipes disposer de meilleurs moyens pour assurer un enseignement clinique de grande qualité. »

- 30 -

Source : **Mélanie Girard, conseillère en communication**
418 541-1234, poste 2016